



TSXV : RDS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse N° 8, 2009

**AUGMENTATION DU POTENTIEL AURIFÈRE DE LA ZONE CADILLAC SUR LA PROPRIÉTÉ
KEWAGAMA DE RESSOURCES MINIÈRES RADISSON**

Rouyn-Noranda, Québec, le 10 novembre 2009 : Ressources minières Radisson inc. (Radisson ou la Société) annonce que le géologue consultant Derek McBride (Ph. D. en géologie) a complété l'évaluation préliminaire de la zone Cadillac, une zone aurifère située dans le nord de la propriété Kewagama (propriété de Radisson). Localisée au Québec, immédiatement à l'est de la propriété O'Brien (autre propriété de Radisson), la propriété Kewagama fait partie de la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi, un des secteurs miniers les plus prolifiques du Canada (voir le rapport NI 43-101 concernant la zone 36 Est de la propriété O'Brien, rapport réalisé par Scott Wilson RPA et daté du 9 mai 2007, à www.radissonmining.com). Sur la propriété Kewagama, la zone minéralisée Cadillac se situe dans les roches sédimentaires de la Formation de Cadillac, entre 100 et 200 pieds au nord de la Zone de faille de Larder Lake-Cadillac (ZFLLC). Toutes les données historiques et les ressources estimées dans le rapport NI 43-101 sur la zone 36 Est de la propriété O'Brien se situent dans le Groupe de Piché, au sud de la ZFLLC.

Zone 36 Est : Entre le début des années trente et le milieu des années cinquante, la production de la mine O'Brien fût de 1 302 000 tonnes de minerai à une teneur de 0,448 oz/t Au. Celle-ci était alors considérée comme la mine ayant la teneur aurifère la plus élevée le long de ZFLLC. La zone 36 Est, sur laquelle Radisson a défini des ressources dont les teneurs élevées en or sont comparables à celle de l'ancienne mine, est située à 2500 pieds à l'est de l'ancienne mine O'Brien, sur la propriété du même nom. Selon le rapport conforme NI 43-101 réalisé par Scott Wilson RPA en mai 2007, en se basant sur la somme des ressources indiquées de 270 000 t à une teneur non coupée de 0,56 oz/t Au (teneur coupée de 0,36 oz/t) et des ressources inférées de 182 000 t à une teneur non coupée de 0,37 g/t Au (teneur coupée de 0,29 oz/t), les ressources de la zone 36 Est au-dessus du niveau 2 000 (pieds) sont estimées à 218 540 onces d'or. Ce rapport statue aussi qu'il existe un fort potentiel pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au-dessus du niveau 2 000 (pieds) et d'en découvrir de nouvelles en profondeur et latéralement, vers l'est. Le rapport de McBride semble confirmer ces propos.

Zone Cadillac : Les récents forages ont défini une zone aurifère continue dans la zone Cadillac, laquelle s'étend au nord de la ZFLLC, dans le nord de la propriété Kewagama. La minéralisation aurifère stratoïde de direction est-ouest a été suivie sur 2 600 pieds de long par forages, soit entre les sections 4400E et 7000E (figure 1). Elle est contenue dans la partie supérieure de la Formation sédimentaire de Cadillac, près du contact inférieur avec les volcanites sus-jacentes du Groupe de Piché. La minéralisation aurifère a aussi été observée en surface, sur un affleurement localisé à environ 4 000 pieds à l'ouest de ce levé. Les conclusions de McBride sont basées sur l'étude des sections comprises entre 4400E et 7000E (tableau 1), sauf pour les sections 5600E et 6000E où il n'y a pas de données. L'espacement entre les sections est de 200 pieds. Des teneurs en or supérieures à 5 g sur une longueur de carotte d'un mètre sont partout présentes, sauf pour trois sections (données inexistantes pour deux d'entre elles). La plupart des forages ont recoupé la zone Cadillac à moins de 800 pieds de profondeur. Les trois sondages qui ont recoupé la minéralisation plus profondément, montrent non seulement que celle-ci se poursuit en profondeur, mais ont titré entre 13,7 et 19,9 g sur 0,3 à 0,5 m. Latéralement, les teneurs varient entre 11,5 g sur 2,0 m pour la section 4400E à 7,2 g sur 2,0 m pour la section 7000E. La continuité des valeurs obtenues entre les sections 4800E et 5400E définit une zone de 600 pieds de long par 800 pieds de profond (tableau 1). En considérant toutes les valeurs supérieures à 5 g pour une largeur d'extraction de 1,2 m, les ressources inférées sont estimées à 80 500 tonnes métriques à 10,1 g/t ou de 88 600 tonnes courtes à 0,30 oz/t. McBride considère qu'il s'agit d'une estimation préliminaire équivalant à des ressources inférées telles que définies par les normes de l'ICM. Deux autres zones lentilles minéralisées en or y sont définies : une à l'ouest de la section 4800E et l'autre à l'est de la section 6400E (figure 1). Toutes les lentilles aurifères sont ouvertes et très peu de forages ont été réalisés entre elles et latéralement.

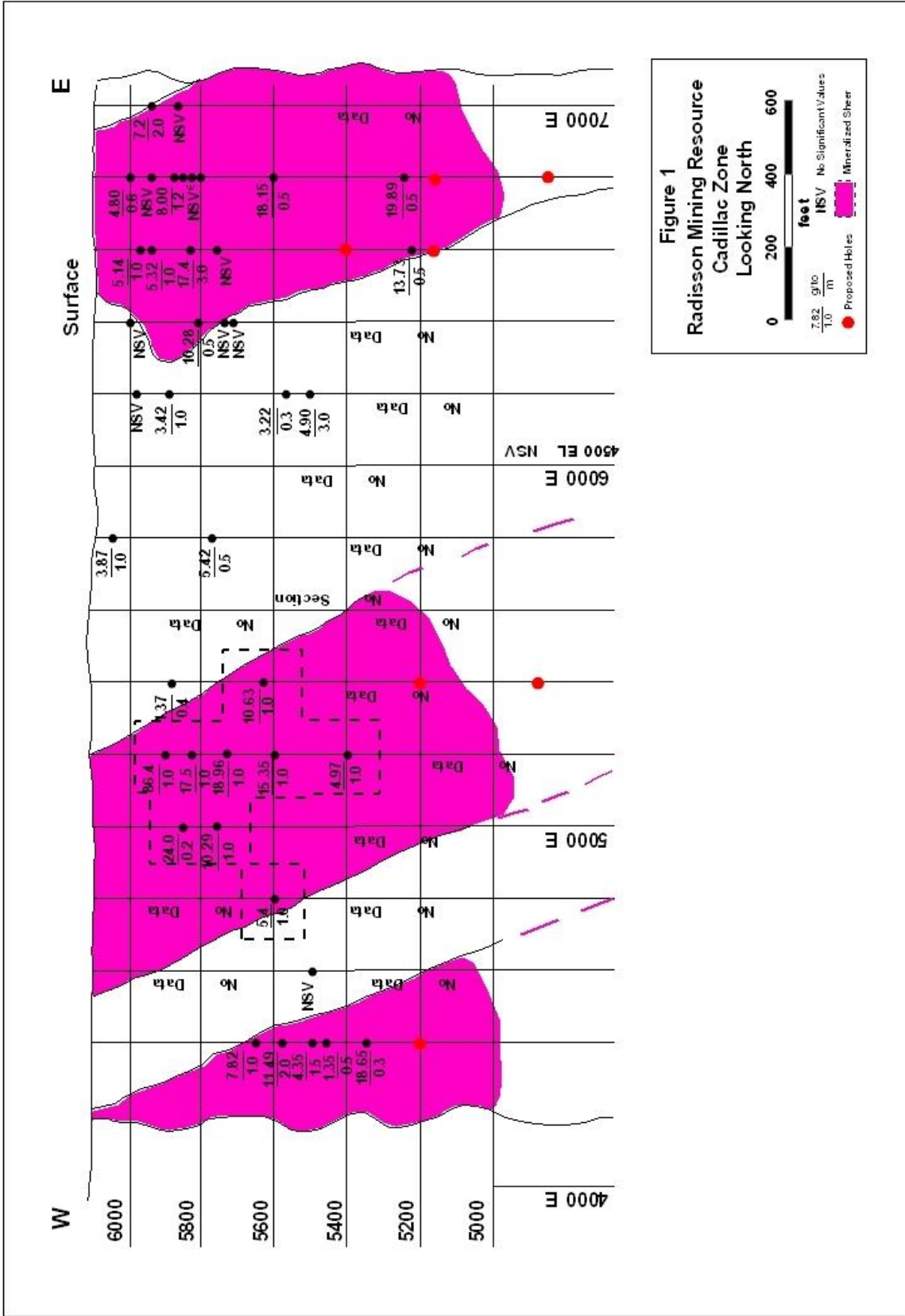
TABLEAU 1 : INTERVALLES MINÉRALISÉS DE LA ZONE CENTRALE

Section	Forage	Longueur de carotte	Teneur en or
		mètre	gramme
4800E	KW-06-14	0,91	5,40
	KW-06-16	0,61	5,10
5000E	KW-06-12	0,12	55,47
	KW-06-15	1,16	10,29
5200E	KW-06-17	1,00	86,40
	2120-S20	1,00	17,50
	2120-S26	1,00	18,96
	KW-06-12	1,00	12,96
5400E	KW-08-155A	0,30	35,14
	2120-S28	1,00	86,40
	KW-06-13	0,98	10,63

Programme de forages proposé : Lorsque ces trois lentilles aurifères ont été identifiées par forage dans la zone Cadillac, il n'y a pas eu de forages additionnels pour déterminer les limites ou la continuité de celle-ci. De nouveaux forages sont nécessaires pour vérifier la continuité des trois zones selon leur plongée, soit six forages totalisant 10 500 pieds (3200 m). Afin de déterminer la continuité de la zone Cadillac vers l'est et vers l'ouest, des forages seront réalisés à tous les 400 pieds, soit 4 400 pi de forages (1340 m) pour chaque nouvelle section. Le programme proposé comprend 7000 m de forages au total. Le budget nécessaire à sa réalisation est de 1 000 000 \$.

TABLEAU 2 : PROGRAMME DE FORAGES PROPOSÉ

Élément	Coût à l'unité	Coût
Phase préliminaire		
Vérification des forages précédents		2 000,00 \$
Exploration et forages (7000 m)	100 \$	700 000,00 \$
Gestion sur le terrain, 100 jours	750 \$	75 000,00 \$
Réévaluation des carottes	600 \$	10 000,00 \$
Salaire de l'aide-géologue, 100 jours	500 \$	50 000,00 \$
Analyses, 1500 échantillons	30 \$	45 000,00 \$
Transport	1000 \$	3 000,00 \$
Frais connexes, 3 mois ou 100 jours	200 \$	20 000,00 \$
Réinterprétation des données, 1 mois	750 \$	20 000,00 \$
Imprévus	7,5 %	75 000,00 \$
TOTAL		1 000 000,00 \$



Méthode d'estimation : Derek McBride, ingénieur, est la personne qualifiée qui a estimé les ressources ci-dessus en utilisant les critères suivants : la teneur de coupure est de 5 g sur un mètre de longueur de carotte; les longueurs de carotte ont été réduites à 70 % afin d'obtenir la largeur horizontale; elles ont par la suite été ramenées à une largeur d'extraction de 1,2 m en assumant une dilution à une teneur nulle. Les valeurs obtenues sont considérées jusqu'à un maximum de 100 pieds ou jusqu'à la moitié de la distance avec le forage voisin, formant ainsi des blocs rectangulaires. Tous les blocs sont contigus.

À propos de Ressources minières Radisson : Radisson est une société d'exploration minière basée au Québec ayant un bureau à Toronto, en Ontario. Impliquée dans la découverte de gisements d'or, de molybdène et de métaux de base, la Société a des intérêts dans sept propriétés dans le Nord-Ouest québécois et dans une propriété dans le Nord-Ouest ontarien. Le principal actif de Radisson, les propriétés O'Brien et Kewagama, couvre 617,48 ha dans la partie ouest du canton de Cadillac (Québec), au cœur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi. Ces propriétés comprennent l'ancienne mine O'Brien, reconnue pour ses teneurs élevées en or et considérée comme le principal producteur d'or dans le camp minier de Cadillac lorsqu'elle était en activité, soit du début des années trente jusqu'au milieu des années cinquante. Radisson se concentre actuellement sur la zone 36 Est, une nouvelle zone située à 2500 pieds à l'est de l'ancienne mine O'Brien dont les teneurs élevées en or sont comparables à celles de l'ancienne mine. En 2008, la Société a complété avec succès une campagne de forages sur les propriétés avoisinantes O'Brien et Kewagama et souhaite maintenant entreprendre l'échantillonnage en vrac sous terre de la zone 36 Est (propriété O'Brien) ainsi que des forages en surface sur la zone Cadillac, à la condition de disposer du financement nécessaire pour réaliser ces travaux, et ce, pour chacune des zones concernées.

Le deuxième projet aurifère en importance de Radisson est la propriété Massicotte décrite dans le communiqué de presse du 2 septembre 2009 disponible sur le site Web de la Société.

Plusieurs sociétés minières produisent de l'or ou ont établi des réserves aurifères dans la zone de faille Cadillac, et ce, dans le même secteur du Nord-Ouest québécois que celui des propriétés O'Brien et Kewagama. Il s'agit de Mines Agnico-Eagle ltée, de la Corporation minière Alexis, de Mines Aurizon ltée, de l'Entreprise minière Globex inc., d'Iamgold Corporation, de Northern Star Mining Corp. et de la Corporation minière Osisko.

Futures campagnes d'exploration : En raison de l'incessante baisse de du dollar américain, le prix de l'or libellé en cette devise devrait poursuivre sa hausse. Radisson est bien placé pour profiter de cette situation. Comme mentionnée plus haut, la Société a complété avec succès une campagne de forages en 2008 sur les propriétés adjacentes O'Brien et Kewagama. Elle souhaite entreprendre maintenant l'échantillonnage en vrac sous terre de la zone 36 Est (propriété O'Brien) ainsi que des forages en surface sur la zone Cadillac, à la condition de disposer du financement nécessaire pour réaliser ces travaux, et ce, pour chacune des zones concernées.

La Bourse de croissance TSX n'accepte aucune responsabilité concernant l'authenticité ou l'exactitude des informations contenues dans ce communiqué de presse.

Site Web : www.radissonmining.com

Pour plus d'informations :

Kenneth G. Murton, B. Comm.

Président et chef de la direction
Tél. : (416) 920-2748

kmurton@radissonmining.com

Donald Lacasse, ing.

Vice-président, directeur financier et secrétaire-trésorier
Tél. : (819) 797-0606

dlacasse@radissonmining.com